

**Direction : Direction Générale**

**Affaires Foncières et Juridiques**

**REF : FONCIER2008017**

**Signataire : FG/PC**

**OBJET : Marché de prestations et d'assistance juridiques hors contentieux (lot n°1) - avenant n°1 avec le Cabinet SEBAN et Associés.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée, passé avec le cabinet Seban et Associés,

Vu le projet d'avenant n°1 au lot n°1 relatif aux problèmes liés aux activités des services de la commune, hors habitat,

Vu l'article 20 du Code des Marchés Publics,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°1 avec le cabinet Seban et Associés, concernant les problèmes liés aux activités des services de la commune, hors habitat, cet avenant ayant pour effet d'augmenter le seuil maximum du marché en le portant de 30 000 € TTC à 40 000 € TTC .

Le Maire